

CALENDRIER

Lundi 18 janvier	Conseils de classe 3V à 16h15 et 3J à 17h25 salle B05
Mardi 19 janvier	Temps de prière à 12h et office vespéral avec la maîtrise à 16h30 la chapelle Conseils de classe 3B à 16h15 et 4B à 17h25 salle B05
Jeudi 21 janvier	Conseils de classe 4J à 16h15 et 4V à 17h25 salle B05
Vendredi 22 janvier	Conseils de classe 5B à 16h15 et 5V à 17h25 salle B05 Journées Universitaires en ligne
Lundi 25 janvier	Conseils de classe 5B à 16h15 salle B05

« Aie de la persévérance et de la confiance en toi. Tu es doué pour quelque chose et cette chose, il faut l'atteindre »

Marie Curie

Infos générales

Couvre feu : pas d'impact sur le fonctionnement des établissements scolaires

Conformément aux nouvelles dispositions sanitaires, les départements de l'académie de Strasbourg sont concernés par le [couvre-feu avancé à 18h00](#) à partir de dimanche 10 janvier 2021. S'agissant du champ scolaire et périscolaire, cette évolution n'a pas d'impact direct sur le fonctionnement des écoles, des collèges, des lycées et des transports scolaires.

Ainsi, l'avancée du couvre-feu ne remet pas en cause la possibilité pour les établissements recevant du public ou les autres structures qui accueillent de la garde d'enfant, de l'enseignement, des activités périscolaires ainsi que de la formation professionnelle de continuer à accueillir leur public habituel au-delà de 18h, ni à ce public de rentrer chez lui, y compris en moyens de transports collectifs.

Tant les conducteurs que les enfants, élèves ou parents sont couverts par le motif "activité professionnelle, enseignement et formation". La dérogation permet aussi de traiter les activités périscolaires, c'est à dire directement liées à l'établissement scolaire et au temps scolaire.

Les attestations qui font foi :

Pour les élèves : Le carnet de correspondance (qui est la règle)

Au cas où celui-ci ne serait pas disponible, il est possible d'établir une attestation dérogatoire.

Cette [attestation est disponible sur le site du gouvernement](#) ou par l'application "stop anti-covid".

Pour les parents d'élèves

[Attestation de déplacement sur le site du gouvernement](#) ou sur l'application "stop anti-covid" si vous avez à vous déplacer après le couvre-feu.

Protocole sanitaire : Rappel

Parmi les mesures essentielles pour protéger toute la communauté éducative et votre famille, nous vous rappelons l'importance du port du masque et celle du respect des gestes barrières. Il est fondamental de poursuivre l'application de ces mesures de précaution à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

Pour les élèves externes déjeunant à l'extérieur nous vous demandons également de respecter la distanciation sociale afin de ne pas générer de cas contact qui risquerait de perturber votre scolarité.

Des masques peuvent être retirés à l'accueil entre 14h et 18h.

Régularisation des dossiers d'absence

Les élèves peuvent consulter l'ensemble des dossiers d'absences sur MBN. Toutes les dates d'absence doivent être justifiées par un billet bleu dans le carnet de correspondance.

Chaque élève doit comparer le récapitulatif de ses absences enregistrées sur MBN avec les billets bleus dans son carnet, et régulariser les absences non justifiées.

Toutes les absences antérieures au 8 janvier doivent être régularisées avant le 20 janvier.

Tout retard de justification sera sanctionné.

Stages des vacances d'hiver

Des stages de remise à niveau seront proposés pendant les vacances d'hiver. Cette proposition s'adresse aux élèves motivés. Les inscriptions de feront en ligne très prochainement.

Questionnaire Pastoral

Dans le cadre de la pastorale, nous vous rappelons le projet d'ouverture d'un lieu pour vous : lieu d'échange, de rencontre, où pourraient s'organiser des débats et d'autres activités selon vos souhaits. Pour que le projet voit le jour et soit le fruit de vos propositions, n'oubliez pas de répondre au questionnaire sur MBN/Moodle/Pastorale Lycée(ou Pastorale Collège)/Projet salle. Le questionnaire sera clôturé le 22 janvier prochain.

Spécial Collège

Modes de présence aux conseils de classe

La direction, le professeur principal, les élèves délégués et les parents correspondants participeront aux conseils en mode présentiel en salle B05. En raison du couvre-feu, l'établissement délivrera une attestation de présence aux PCC. N'oubliez pas de télécharger vos attestations de déplacement dérogatoire.

Les délégués de 6^o et de 5^o participent uniquement au tour de table (1^{er} conseil à 16h15, 2^{ème} conseil à 17h25).

Atelier « apprendre à apprendre »

Pour bien démarrer cette nouvelle année, un atelier méthodologique sur le thème "apprendre à apprendre" sera organisé le mardi 19 janvier de 13h10 à 14h au CDI à destination de tous les collégiens. Des fiches seront mises en ligne sur le cours Moodle de méthodologie générale à la suite de cet atelier.

Horaires des retenues

Les retenues du mercredi après-midi démarrent à **13h** et se terminent à **15h**.

Orientation 3^{ème}

Le forum des carrières qui devait se tenir au lycée Charles de Foucauld le 7 février est remplacé par un forum virtuel qui se déroulera en plusieurs temps au cours du mois de janvier.

Pour introduire le travail d'orientation, les élèves de 3^e suivront une conférence de Bertrand PICCARD le mardi 11 janvier prochain de 14h à 15h. La conférence sera donnée sur le même format que les classes virtuelles : conférencier à distance, élèves en classe avec un professeur.

Le samedi 23 janvier, de 9h30 à 12h30, les élèves seront invités à participer depuis chez eux à une présentation de métiers dits classiques qui sera donnée sur le format d'une classe virtuelle. Les liens de connexion seront transmis dans la semaine qui précèdera la visioconférence.

Le vendredi 29 janvier, de 14h à 16h, les élèves recevront une information sur quatre métiers dits innovants ou à forte employabilité. Les élèves suivront cette présentation en classe avec un professeur.

Spécial Lycée

Moodle - Méthodologie

L'onglet "apprendre à apprendre" est désormais à jour sur le cours Moodle de méthodologie générale. Les élèves sont invités à consulter les fiches et les ressources qui s'y trouvent. Une permanence, tenue par Mme HUBER, est proposée tous les vendredis de janvier en salle (C24/C25/C26) pour d'éventuelles questions, l'occasion pour démarrer l'année en tenant ses bonnes résolutions.

Journées des Universités et des formations post-bac du 22 janvier 2021

Basé sur une plateforme en ligne, ce salon permet de visiter de façon virtuelle l'ensemble des stands proposés et d'interagir entre exposants et visiteurs, tout comme sur un salon classique. Le salon virtuel vous permet :

- d'échanger avec des responsables de formations, des enseignants et des étudiants par le biais de chat écrit, par téléphone ou par visioconférence,
- d'approfondir votre projet d'orientation en découvrant l'offre de formations,

- de rencontrer des conseillers et des Psychologues de l'Éducation Nationale pour répondre à vos questions,
- d'assister à des conférences en ligne,
- de consulter et télécharger de la documentation sur chaque stand.

La visite de ce salon virtuel sera préparée puis exploitée en classe avec les professeurs principaux. Les élèves de 1ères et de terminales seront libérés de cours le vendredi 22 janvier après-midi pour effectuer la visite virtuelle de ce salon (élèves externes libérés en fin de matinée après les cours, élèves demi-pensionnaires libérés après le repas à la cantine ou au meeting).

JEUN'EST

A la réouverture des cinémas, et jusqu'au 31 mai 2021 au plus tard, la Région mettra à disposition 40 000 places de cinéma à 1€ pour les jeunes de 15 à 29 ans.

Pour les lycéens, cet avantage cinéma Jeun'Est vient s'ajouter à leurs autres avantages Jeun'Est 2020/2021 :

- **10 € pour l'achat de livre loisir** utilisables dans les librairies indépendantes partenaires Jeun'Est, en click&collect et sur la plateforme www.librairesdelest.fr (avantage utilisable en dématérialisé).
- **20 € (4 x 5 €)** pour l'achat de **places de spectacle** dans les salles partenaires Jeun'Est
- **10 €** de réduction pour l'acquisition d'une **licence sportive** UGSEL auprès de votre établissement

Si vous souhaitez plus d'informations, merci de vous adresser à Mme ROUSSEAU.

Spécial Secondes

Sur le site <http://quandjepasselebac.education.fr>, onglet « voie générale : les programmes des cours communs et des spécialités », vous avez la possibilité de découvrir le descriptif et le programme de chaque spécialité.

Spécial Premières et Terminales

Sur le site <http://quandjepasselebac.education.fr>, onglet « c'est le moment de réviser vos spécialités », vous aurez accès à plus de 10.000 contenus pédagogiques.

Pour les élèves de terminale, sur la rubrique « épreuves de spécialité : sur quoi serez-vous évalués », vous pourrez découvrir les thématiques de vos programmes de spécialité susceptibles d'être évaluées lors de l'épreuve.

Pour s'informer et préparer le grand oral :

<http://quandjepasselebac.education.fr/faq-grand-oral/>

<https://www.lumni.fr/programme/les-petits-tutos-du-grand-oral>

Spécial Terminales

Plateforme Parcoursup

Vous trouverez sur MBN une rubrique concernant les étapes de la procédure d'inscription Parcoursup. Nous vous invitons à la consulter afin de vous familiariser avec son fonctionnement.

L'inscription et l'enregistrement des vœux se fera à partir du 20 janvier 2021.